

FORMATION L'ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE



Objectifs :

Sensibiliser les participants, dans des métiers ou des fonctions qui comportent des dimensions relationnelles importantes, et dans un espace de travail dédié, de se questionner sur ses pratiques professionnelles, de prendre du recul par rapport à des situations professionnelles complexes repérées ou vécues, de les analyser et d'envisager d'autres façons de comprendre les situations.

Contenu de la formation :

Présentation du dispositif d'analyse de la pratique et des règles de travail en groupe. Le dispositif d'analyse de la pratique est basé sur les concepts de la psychologie clinique et de l'approche clinique du travail groupal élaborés par des psychiatres ou psychanalystes tels que M. BALINT, W. BION, R. KAES. Il permet aux professionnels de mettre en commun leurs difficultés et de disposer d'un espace où trouver un soutien groupal sur lequel s'appuyer.

- Le psychologue animant ce groupe invitera les participants à :

1.Exprimer, verbaliser les sentiments, les émotions ressentis dans le travail au quotidien avec les personnes qu'ils accompagnent et avec leurs aidants familiaux.

2.Décrire leurs pratiques professionnelles les personnes qu'ils accompagnent et avec leurs aidants familiaux.

3.Comprendre comment ces émotions conditionnent leur façon d'écouter, de répondre et de se comporter sur le plan professionnel.

4.L'échange des inquiétudes, difficultés, questionnements, situations complexes trouvera une réponse tout aussi groupale dans la mise en commun des réflexions, mises à distances, et des solutions apportées par les participants.

L'animateur psychologue aura la tâche de distribuer cette parole pour tirer le meilleur parti des ressources du groupe, d'apporter des éléments d'éclairage théorique pour nourrir les réflexions du groupe, de produire des décalages dans le regard que le groupe porte sur une situation, afin d'ouvrir sur de nouvelles manières de la penser, et de l'aborder.

- L'approche théorique est avant tout clinique, recherchant une meilleure adaptation de chaque professionnel aux personnes aidées.
- Lors de chaque séance : élaboration collective à partir de situations présentées par les participants
- Chacune de ces séances sera structurée en deux ou trois temps, de durées variables, selon l'organisation définie par l'intervenant :
- Le premier temps visera au recueil de situations posant question ou supposant des difficultés.

Ces situations seront exposées par les participants du groupe, avec un maximum de détails afin d'apprécier toute la complexité de chacune, et d'éviter de la sorte les réflexions réductrices ou les résolutions arbitraires.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel des ESSMS
(Établissements ou Services Sociaux et Médico Sociaux)

PRÉ REQUIS

Aucun

DURÉE

16.5 h soit 11 séances de 1,5 heures

GROUPE

De 4 à 10 personnes

DÉLIVRANCE

À l'issue de la formation, une attestation vous sera délivrée

PRIX

Nous contacter

MODALITÉ DE FINANCEMENT

Dispositifs de financement :
OPCO, financement entreprise, financement personnel.

ACCESIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Adaptation des contenus et des méthodes pédagogiques en fonction des besoins spécifiques des participants.

NOUS CONTACTER :

04 81 06 03 03

formation@asdmirisacademy.com

<https://asdmirisacademy.com/>

Contenu de la formation :

- Lors du second temps plusieurs directions de travail seront proposées par l'intervenant, à plusieurs niveaux :

A) Se décentrer : qui suppose un exercice visant à mettre en perspective la manière dont la situation apportée au groupe a été vécue par le(s) professionnels d'une part, et par l'usager d'autre part. Cela apporte deux perceptions très différentes d'une même réalité.

B) Ce qui permet de faire tiers : la législation, la déontologie, a mise en œuvre de procédures, le recours aux solutions techniques à la disposition des professionnels, le recours à l'encadrement permettent d'apporter des éléments de solution à beaucoup des situations rencontrées.

Si parfois cela ne permet pas d'apporter une réponse pleinement satisfaisante, ces outils peuvent être intégrés à une démarche de réflexion plus large, qu'on pourrait appeler réflexion éthique, et qui intègre des éléments plus philosophiques, humains et qui prennent appui sur une culture professionnelle.

C) La relation avec les personnes qu'ils accompagnent et avec leurs aidants familiaux : Les mauvais relationnels sont généralement minoritaires mais ils cristallisent sur eux beaucoup de la préoccupation des professionnels.

On peut anticiper que les situations amenées par les participants seront plus souvent liées à des contextes relationnels complexes. Cet exercice consiste en le repérage et l'explication de la dégradation d'une relation professionnelle, ce qui permet de préparer les ajustements relationnels en vue de les améliorer.

- Lors du troisième temps l'intervenant fournira des apports théoriques dont le contenu dépendra évidemment des situations présentées. Il aura eu les moyens de structurer sa prise de parole pendant les deux premières étapes, en dégageant les éléments les plus éclairants pour le groupe.
- Au-delà de sa compétence d'animation de groupe, il pourra fournir des éléments de connaissance et de réflexion en lien avec sa pratique professionnelle et son expérience dans le champ du médico-social.

Méthodes pédagogiques :

- Ateliers pratiques avec mises en situation.
- Études de cas réels pour contextualiser les défis de l'analyse de la pratique professionnelle.
- Jeux de rôle pour pratiquer les techniques de communication et de feedback.

Évaluation de la formation :

- Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales.
- Cette formation est une sensibilisation et ne comporte pas de tests QCM d'évaluation.

Modalités d'inscription :

Merci de nous contacter pour évaluer vos besoins et organiser le positionnement des apprenants. Pour une formation intra-entreprise, cette démarche doit être effectuée au plus tard 15 jours avant la date prévue (sauf en cas d'urgence). Pour une formation inter-entreprises, le délai est de 24 à 48 heures avant le début de la session.



PUBLIC CONCERNÉ

Personnel des ESSMS
(Établissements ou Services Sociaux et Médico Sociaux)

PRÉ REQUIS

Aucun

DURÉE

16.5 h soit 11 séances de 1,5 heures

GROUPE

De 4 à 10 personnes

DÉLIVRANCE

À l'issue de la formation, une attestation vous sera délivrée

PRIX

Nous contacter

MODALITÉ DE FINANCEMENT

Dispositifs de financement :
OPCO, financement entreprise, financement personnel.

ACCESIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Adaptation des contenus et des méthodes pédagogiques en fonction des besoins spécifiques des participants.

NOUS CONTACTER :

04 81 06 03 03

formation@asdmirisacademy.com

<https://asdmirisacademy.com/>